



MICRO CERTIFICATION | Exercer la fonction de tuteur d'alternants en entreprise

Durée
3 jours

 Structure de formation
Service
Commun de la Formation
Continue

Présentation

Se former à la fonction de tuteur d'alternants (en contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation) est **essentiel** pour accompagner au mieux vos nouvelles recrues en entreprise.

La micro-certification « **Exercer la fonction de tuteurs d'alternants** » compte **17 heures** de formation réparties en 2.5 jours.

Dans le cadre de cette formation, vous apprendrez les enjeux de l'alternance, le rôle du tuteur, l'évolution du tuteuré dans l'entreprise et à l'école, les différentes étapes du tutorat et la transmission de savoir, savoir-faire et savoir être.

 [Consulter la plaquette de ce diplôme](#)

Envie d'en savoir plus ? Pour présenter au mieux cette formation et introduire les prochaines sessions, nous avons fait appel à Céline Legay et Blandine Pitie Euzet, toutes deux intervenantes sur cette session de formation :  [Consulter l'article](#)

Les + de la formation

La fonction de tuteur exige des compétences. Cette formation s'adapte à vous par le format (en présentiel et/ou distanciel,

petit groupe, séquençage) et la personnalisation des études de cas à travers vos propres expériences.

Une session de formation est prévue pour l'année en cours :

- Jour 1 : 24 septembre 2026 (1 jour)
- Jour 2 : 25 septembre 2026 (1 jour)
- Jour 3 : 4 décembre 2026 (1/2 jour)

Objectifs

Comprendre :

- Les enjeux de l'alternance
- Le rôle de tuteur
- L'évolution du tuteuré dans l'entreprise et à l'école
- Les différentes étapes du tutorat
- La transmission de savoir, savoir-faire, savoir-être

Savoir-faire et compétences

- Placer la mission de tuteur dans son environnement
- Identifier les compétences clés du tuteur, préciser son rôle et ses missions
- Accompagner le tuteuré et adopter la bonne posture tout au long du processus
- Évaluer pour accompagner la progression



Admission

Conditions d'admission

Sur dossier

Public cible

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur d'un alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Droits de scolarité

Frais de formation

Tarif : 490 € TTC

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

sfc-formations

✉ sfc-formations@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Service formation continue

En savoir plus

Le site du Service Formation Continue

🔗 <https://sfc.edu.umontpellier.fr/>

Vidéo de présentation de la Formation Continue

🔗 <https://video.umontpellier.fr/video/20063-le-service-formation-continue-de-luniversite-de-montpellier/>



Programme

Organisation

JOUR 1 : COMPRENDRE LE CADRE ET LES RÔLES DU TUTORAT (7 heures)

Jeu de l'alternance (présentiel uniquement)

- Découverte ludique du monde de l'alternance, des acteurs impliqués et de leurs interactions

Le cadre réglementaire de l'alternance

- Les deux types de contrats (apprentissage et professionnalisation)
- Les motifs de rupture du contrat
- L'organisation du temps de travail
- Les spécificités liées à la situation de handicap (RQTH)

Le trinôme centre de formation – entreprise – alternant

Le rôle du tuteur / maître d'apprentissage en entreprise

- Travail collaboratif sur les missions et les bonnes pratiques

JOUR 2 : RÔLE ET BESOINS DU TUTEUR / ÉVALUATION (7 heures)

Les conditions d'un tutorat réussi

- La désignation du tuteur et sa motivation
- Les moyens et outils mis à disposition
- La clarification pour les acteurs concernés directement ou indirectement par la fonction tutorale de leur rôle et implication
- Le temps et l'organisation à y consacrer
- Le premier accueil du Tutoré

Les besoins du tutoré et la transmission du savoir

- Les attentes et les besoins du tutoré selon son profil (nouvelle recrue, jeune en alternance, salarié en mobilité...)
- Définir le contenu du savoir à transmettre et établir un parcours d'acquisition de compétences
- Passer du savoir-faire au savoir transmettre
- Transmettre sa compétence sur le terrain grâce à différentes méthodes pédagogiques
- Gérer et organiser l'alternance emploi/formation interne/formation externe
- Construire une relation positive avec le tutoré, adopter les bonnes attitudes

Évaluer l'apprenant et auto-évaluation du tuteur

- Les étapes et les outils du suivi et de l'évaluation du tutoré
- L'auto-évaluation du tuteur pour adapter sa pédagogie et son attitude
- Communiquer sur les résultats de l'évaluation pour favoriser la progression et l'amélioration continue



JOUR 3 : RETOUR D'EXPÉRIENCE ET VALIDATION DE LA MICRO-CERTIFICATION (3 heures)

- Atelier collectif de partage d'expérience (réussites, difficultés, questionnements...)
- Retour sur les outils de suivi, leurs déploiements et leurs adaptations